



Mutuelle communale

**Des tarifs attractifs
adaptés à vos besoins**

POUR ADHÉRER

- ▶ Pas de questionnaire de santé
- ▶ Pas d'examen médical
- ▶ Pas de limite d'âge



**La Ville de Bourg-en-Bresse
associée avec AÉSIO**

**Mutuelle s'engage auprès
de ses habitants et propose
une mutuelle communale
adaptée à vos besoins de
santé à prix attractifs.**

Un seul critère :

habiter Bourg-en-Bresse !*

Comment faire ?

• Vous êtes adhérent à une autre mutuelle ou sans protection de santé

Vous pouvez vous présenter auprès d'AÉSIO Mutuelle afin d'avoir une étude personnalisée et de bénéficier des tarifs de l'offre communale. Si vous souhaitez adhérer, AÉSIO Mutuelle fera les démarches nécessaires pour résilier votre contrat actuel et prendra à sa charge les frais d'envoi.

À quel moment résilier votre contrat ? À tout moment et sans frais après 1 an d'engagement.

• Vous êtes déjà adhérent auprès d'AÉSIO Mutuelle

Vous devez les contacter pour bénéficier de cette offre communale.

Où se renseigner ?

Chez AÉSIO Mutuelle

Les conseillers clientèles d'AÉSIO Mutuelle vous accueillent à Bourg-en-Bresse :

- 58, rue Bourgmayer
 - 26, cours de Verdun
- ou par téléphone au 04 74 32 37 00.**

Autre contact : CCAS, Maison sociale, 04 74 45 35 35
2 bis, rue Charles-Jarrin

Horaires d'ouverture au public :

- le lundi de 8 h 30 à 10 h et de 13 h 30 à 17 h
- du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

*** Attention :** cette mutuelle ne s'applique pas aux personnes bénéficiant d'un contrat CSS [Complémentaire Santé Solidaire] ou d'une mutuelle d'entreprise.